



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية

Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

Nouakchott le:

انواكشوط في:

Numéro:

الرقم:

**PROCES VERBAL
N° 70/CNCMP/2023
DU 11/08/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 11/08/2023 à 09h 30min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education - Formation (CPMP/DPEF)

1°/- **Examen** du PPM de la Direction des Projets Éducation - Formation au titre de l'année 2023, Réf : **lettre sans numéro du 10/08/2023 CPMP/DPEF** reçue le 10/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/DPEF approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

Nouakchott le: _____ :نواكشوط في:

Numéro: _____ :الرقم:

**PROCES VERBAL
N° 70/CNCMP/2023
DU 11/08/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 11/08/2023 à 09h 30min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education - Formation (CPMP/DPEF)

1°/- **Examen** du PPM de la Direction des Projets Éducation - Formation au titre de l'année 2023, Réf : lettre sans numéro du 10/08/2023 CPMP/DPEF reçue le 10/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/DPEF approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

Nouakchott le: :نواكشوط في:

Numéro: :الرقم:

**PROCES VERBAL
N° 70/CNCMP/2023
DU 11/08/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 11/08/2023 à 09h 30min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission de Passation des Marchés Publics de la Direction des Projets Education - Formation (CPMP/DPEF)

1°/- **Examen** du PPM de la Direction des Projets Éducation - Formation au titre de l'année 2023, Réf : **lettre sans numéro du 10/08/2023 CPMP/DPEF** reçue le **10/08/2023**.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/DPEF approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)

1°/- **Examen** du PPM de l'Institut Supérieur Professionnel de Langues, de Traduction et d'Interprétariat (ISPLTI) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000056 du 10/08/2023 CPMP/MESRS-MCIAT reçue le 10/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MESRS-MCIAT approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANRPTS (CPMP/ANRPTS)

1°/- **Examen** du PPM actualisé de l'ANRPTS au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000042 du 09/08/2023 CPMP/ANRPTS reçue le 10/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports des Relations avec le Parlement (CPMP/MCJSRP)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du MCJSRP au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 00067 du 08/08/2023 CPMP/MCJSRP reçue le 08/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MCJSRP approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000160 du 10/08/2023 CPMP/MET reçue le 10/08/2023.

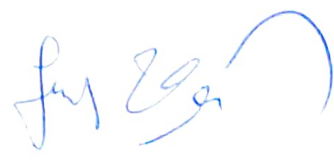
Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°0280/T/010/CPMP/MET/2022 relatif aux travaux de construction de la route Tidjikja -kiffa-Sélibaby-Ghabou (lot 6 bis 2), portant changement de domiciliation et adoption de la formule de révision des prix sans incidence financière, Réf : lettre n°157/CPMP/MET reçue le 09/08/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir l'attestation de non engagement de la banque initiale.



3°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°0232/T/007/CPMP/MET/2022 relatif aux travaux de construction de la route Tidjikja -kiffa-Sélibaby-Ghabou (lot01), portant adoption de la formule de révision des prix sans incidence financière, **Réf : lettre n°157/CPMP/MET reçue le 09/08/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir une délégation de pouvoir de signature.

4°/- **Examen** de l'additif n°1 au dossier de consultation relatif au projet d'autoroute en PPP reliant Nouakchott et Boutilimit. **Réf : lettre N°507/SG/MET, reçue le 07 Août 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas objection par rapport à cet additif.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0044/T/005/CPMP/MHA/2022, relatif à la réalisation des travaux de 76 forages de reconnaissance dont 20 transformables en forages d'exploitation dans la wilaya du Hodh Charghui (lot3), portant sur la réalisation des forages supplémentaires et la prorogation du délai d'exécution des travaux sans incidence financière, **Réf : lettre n°227/CPMP/MHA reçue le 07/08/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- *fournir une étude géophysique prouvant que les nouveaux sites proposés dans le cadre de l'avenant portent des indices positifs plus que ceux prévus dans le marché initial;*
- *justifier davantage les quantités de l'avenant par une note de la mission de suivi;*
- *revoir à la baisse le délai d'exécution demandé pour qu'il soit proportionnel au délai d'exécution du marché initial;*
- *harmoniser le délai d'exécution demandé entre le corps de l'avenant et le PV de la CPMP.*

2°/- **Examen** d'un projet de marché relatif à la réalisation des travaux de construction des barrages d'Oum Nour et de Ghligue Tichilite dans la wilaya de Hodh Echargui. **Réf : lettre N°228/CPMP/MHA, reçue le 07 Août 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit projet de marché sous réserve de se conformer aux observations du bailleur de fonds.



1°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°0633/S/047/CPMP/MET/2022 pour la location d'un remorqueur de 2400 chevaux, **Réf : lettre n°223/CPMP/PANPA reçue le 08/08/2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/PANPA car le PV d'approbation de la commission n'est pas fourni.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

1°/- **Examen** de la décision N° 67/ARMP/CRD/23 annulant sa décision N° 42/ARMP/CRD/23 relatif au marché de fourniture de 170 tonnes de lait en poudre (lot3 du DAOR N° 01/CPMP/CSA/2023); **Réf. lettre N° 86/CPMP/CSA reçue le 08 Aout 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit projet de marché conclu avec SMAB pour un montant de 23.800.000 MRU TTC et un délai de livraison immédiat.

Commission de Passation des Marchés Publics de la SOMELEC (CPMSOMELEC)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°03 au marché n°06/CMI/20217, portant sur la construction exploitation et maintenance d'une centrale éolienne de 100 MW à Boulenouar, **Réf : lettre n°2228/CPMP/SOMELEC reçue le 10/08/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit avenant sans incidence financière pour une prolongation du délai d'exécution du projet jusqu'au 14 décembre 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1°/- **Examen** du PPM actualisé du du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 0000204 du 11/08/2023 CPMP/MIDEC reçue le 11/08/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)



1°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°0835/T/111/CPMP-MHUAT/2023 relatif aux travaux de construction d'un centre de santé à Bereina (lot n°03), Réf : lettre n°222/CPMP/MHUAT reçue le 10/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant sans incidence financière portant changement de domiciliation bancaire.

2°/- **Examen** du complément d'information concernant la demande de remise de pénalités de retard relative au marché n°128/T/038/CPMP-SI/2012 portant les travaux de construction du stade 1000 places à Boghé, Réf : lettre n°221/CPMP/MHUAT reçue le 10/08/2023

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/MHUAT car les éléments avancés ne la justifient pas.

CPMP/MPE (CPMP/MPE).

1°/- **Examen** du PPM actualisé du MPE au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 00008 du 10/08/2023 CPMP/MPE reçue le 11/08/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPE approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP